



L'édito



Histoires d'amour !

Si j'ai brigué un poste à l'exécutif il y a sept ans, ce n'était assurément pas par goût du pouvoir. On n'en a d'ailleurs guère comme Conseiller communal... C'était plutôt par amour des gens, en particulier des petites gens et avec l'ambition de modifier un tant soit peu les rapports de force sociaux en leur faveur.

A l'heure du bilan, et à défaut d'avoir pu «changer le monde», je retiens donc davantage la somme des liens tissés sur le plan humain que la liste des coupers de ruban. Bien sûr, je suis heureux d'avoir été pour un petit quelque chose dans la création ou le développement de certaines infrastructures, en particulier celles qui concernent les enfants, mais ma plus grande source de satisfaction, voire de fierté, ce sont plutôt les solutions trouvées à telle ou telle situation individuelle inextricable, le début de partenariat noué entre parents et enseignants ou encore le renforcement du tissu associatif dans le cadre si propice de l'Hôtel des associations.

Si je prends aujourd'hui la décision de mettre un terme à une activité pourtant passionnante, c'est parce que j'ai aussi une vie privée, en particulier une compagne qui était à mes côtés bien avant mon entrée au Conseil communal, qui l'est restée malgré les vicissitudes de cette charge et avec laquelle j'ai hâte de partager la nouvelle tranche de vie qui s'annonce.

Je vous dis au revoir et vous souhaite à toutes et à tous de vivre plein d'histoires d'amour semblables!

Daniel Perdrizat

Directeur de la santé et des affaires sociales ainsi que de la jeunesse et de l'intégration



Le conseiller communal Daniel Perdrizat part après sept ans passés au sein de l'exécutif à défendre les plus défavorisés.

Un homme simple s'en va

Tous debout et avec des applaudissements à tout rompre qui ne voulaient pas finir! C'est ainsi que les conseillers généraux ont pris congé lundi du conseiller communal Daniel Perdrizat qui venait d'annoncer sa démission pour le 31 août pour des motifs d'ordre privé. Le socialiste Thomas Facchinetti a remplacé la verte Catherine Loetscher à la présidence du Conseil général qui a réintégré les ex-UDC dans les commissions.

La présidente sortante du Conseil général a remercié Daniel Perdrizat qui, en homme simple qu'il a toujours été, n'a pas souhaité d'éloges pour sa dernière apparition devant le législatif. «Merci pour tout ce que vous avez fait

notamment dans le domaine de la politique sociale», a lancé Catherine Loetscher. L'écologiste Christine Gaillard, première suppléante de la liste PopVertsSol, succédera à Daniel Perdrizat dès le 1^{er} septembre prochain.

Ex-UDC réintégrés

Non sans discussions et de nombreuses abstentions, le Conseil général a décidé de redonner leurs sièges dans les commissions aux cinq conseillers généraux démissionnaires de l'UDC, qui en avaient été privés le 14 mars dernier. Ceux-ci ne pourront pas en revanche former un groupe reconnu. Ce faisant, les élus ont suivi l'avis de droit sollicité du professeur Pascal Mahon. Blaise Péquignot (PLR)

a déposé une proposition de modification du Règlement général visant à éviter à l'avenir tout quiproquo en la matière.

Chambre d'enregistrement

Avant de rentrer dans le rang, Catherine Loetscher a encore constaté le fossé qui sépare un exécutif professionnel soudé d'un législatif de milice fait «de bric et de broc». Il s'agit peut-être selon elle de revoir les compétences de chacun afin que le Conseil général ne se transforme pas en chambre d'enregistrement... A peine au perchoir, son successeur Thomas Facchinetti a exhorté les élus à ne pas perdre le nord en cette année électorale qui risque de «faire monter la mayonnaise». (pn)



4

Le Festival international du film fantastique de Neuchâtel démarre vendredi.



7

Six pompiers-ambulanciers neuchâtelois sacrés meilleure équipe mondiale de sauvetage.



8-9

Un casino ouvrira prochainement ses portes dans le bâtiment de la Rotonde.

 **Ghielmetti**
Pompes funèbres
Écoute et discrétion au service des familles

Tél. 032 721 19 31

Seyon 5
Case postale 50
2004 Neuchâtel

info@pf-ghielmetti.ch
www.pf-ghielmetti.ch



L'Association Alzheimer Suisse Neuchâtel et l'Association Neuchâteloise de Services Bénévoles recherchent des

BÉNÉVOLES

Pour renforcer le groupe des intervenants

Votre mission:

Vous assurez une présence à domicile ou dans un lieu d'accueil auprès d'une personne souffrant de la maladie d'Alzheimer ou d'une affection apparentée. Cet accompagnement se réalise à raison d'une fois par semaine ou à quinzaine.

Ce que nous offrons:

- Une formation par des spécialistes (pour laquelle une participation financière est demandée)
- Un encadrement et un accompagnement
- Une formation continue et une supervision

Pour de plus amples informations et offrir vos services en qualité de bénévole accompagnant, appelez le 032 724 06 00 (ANSB – ansb@ne.ch)

Cette annonce paraît grâce au soutien de Stonehage SA 

Que faire cet été à Neuchâtel?

Et si vous restiez dans votre ville durant les vacances? Au sud les plages, au nord la montagne! Pour partir à sa découverte, voici quelques pistes pour la découvrir avec l'œil du vacancier, sans contrainte et au rythme de vos envies... Un florilège présenté par le Service du délégué à la mobilité, au développement durable et à l'environnement de la Ville de Neuchâtel.

Pour les explorateurs

Il existe encore quelques oasis de nature en pleine ville! Côté nature sauvage, le Gor de Vauseyon offre ses chutes d'eau et son moulin du XVI^e siècle (accès libre, 032 725 11 11); côté nature apprivoisée, le Jardin botanique permet à tous de se familiariser avec les plantes et l'environnement dans le valon de l'Ermitage (entrée libre, 032 718 23 50), alors que le Jardin des Senteurs fait découvrir plus de 2'000 plantes aromatiques, médicinales ou mystérieuses (www.jardin-des-senteurs.ch).

Les intrépides monteront à Chaumont à pied (à plus de 1000 mètres d'altitude) ou avec le funiculaire panoramique (www.tn-neuchatel.ch) et admireront la vue sur la région des Trois-Lacs et les Alpes, avant de redescendre par le Sentier du temps

qui retrace de manière didactique l'évolution de notre planète sur 4,5 km, chaque mètre permettant de parcourir 1 million d'années! À l'opposé, pour les plus pressés, une balade éclair au fil de la Serrière qui prend sa source... à Serrières pour se jeter dans le lac à 450 mètres de là!

Le petit train touristique (départ place du Port) et des visites guidées organisées par l'Office du Tourisme permettent également de découvrir la vieille ville (www.neuchatel-tourisme.ch).

Les vacances, c'est aussi avoir enfin le temps d'expérimenter les promenades thématiques proposées dans les guides édités par le Muséum d'Histoire naturelle: «Neuchâtel, Cité des arbres», «Neuchâtel, Cité des oiseaux» et «Neuchâtel, Cité de l'eau» vous permettront ainsi de redécouvrir votre ville sous un autre jour.

Pour être mobile

Neuchâtelroule prête gratuitement ses 82 vélos au départ de ses stations du Nid-du-Crô et du Port (www.neuchatelroule.ch). La Société de Navigation offre également de nombreuses possibilités d'excursions et la gratuité du transport des vélos à bord

(www.navig.ch). Plusieurs offres permettent aussi de se déplacer en transports publics de manière économique: les TN proposent un billet combiné Bus-Piscine (bus N° 11) et la Ville met à disposition 12 cartes journalières CFF/jour à CHF 40.-/pièce et 2 cartes journalières Navigation/jour à CHF 10.-/pièce (cartes journalières en vente au Contrôle des habitants, rue de l'Hôtel-de-Ville 1 ou, pour les cartes CFF uniquement, sur www.neuchatelville.ch).

Ne rien faire et goûter le temps qui passe

Flâner et aller au marché, place des Halles, les mardis, jeudis et samedis matins... Découvrir les 2000 mètres de plage de Neuchâtel et rêvasser au soleil ou faire quelques brasses dans le lac, les piscines du Nid-du-Crô ou de Serrières. Les jours de beau temps, rendez-vous à la plage de Serrières où la Case à chocs organise les «Super Naturel» pendant la pause estivale: de la musique non-stop de 14h à 22h tous les samedis, du 16 juillet au 20 août (www.case-a-chocs.ch). Sur les Jeunes-Rives, Kiosk-Art présente animations, spectacles et concerts sur une scène libre de juin à septembre entre 17h et 22h, et son festival de

musique coin-coin du 19 au 22 août (www.kiosk-art.ch).

Durant l'été, Neuchâtel continue de fêter ses 1000 ans

Découvrez les manifestations organisées pour l'occasion sur le site du Millénaire www.1000ne.ch, dont une insolite chasse au trésor inédite dans les rues de la ville (dépliant à l'Office du tourisme et dans les commerces participants).

Profitez des manifestations estivales neuchâteloises!

Festival International du Film Fantastique du 1^{er} au 9 juillet (www.niff.ch).

Fête de la jeunesse dans les rues de la ville le 1^{er} juillet.

Festival des Sports de rue du 29 juillet au 1^{er} août et Fête nationale le 1^{er} août.

Buskers Festival du 9 au 13 août (www.libre.ch/buskers.php).

Pour en savoir plus

Téléchargez gratuitement les guides «Pays de Neuchâtel» et «La ville de Neuchâtel à pied» sur www.neuchatel-tourisme.ch.

Bonnes vacances à Neuchâtel! (cm)

Dans ce numéro

Un cru rouge vif

Le NIFFF revient cette année avec une durée allongée et une programmation étoffée. Pas moins de 136 films seront projetés. Gore, horreur, science-fiction, thriller ou film d'action: il y en aura pour tous les goûts.

Page 4

Festival de rue

Le Buskers Festival se tiendra du mardi 9 au samedi 13 août. Pour sa 22^e édition, la manifestation investira deux nouveaux lieux: les rues du Concert et du Seyon, qui seront fermées à la circulation dès 18h30.

Page 5

Beachvolley aux Jeunes-Rives

La Ville de Neuchâtel fait le point sur l'avancement du projet de réaménagement des Jeunes-Rives. Une série de mesures concrètes, dont l'installation d'un terrain de beachvolley, sera mise en œuvre cet été.

Pages 8-9

Sang neuf au perchoir



Le socialiste Thomas Facchinetti a succédé à la verte Catherine Loetscher à la présidence du Conseil général. Le premier citoyen de la Ville est aussi le délégué aux étrangers et chef du Service cantonal de la cohésion multiculturelle. Portrait.

Page 16

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 24 août 2011.

La pelouse de la Maladière, le futur casino de la Rotonde et le Mikado au centre des débats



Le vice-président et la présidente du Parlement des jeunes, Jim Sordet et Jasmine Herrera, ont déploré l'insuffisance de moyens financiers à leur disposition.

Le Conseil général rajeunit

Le Conseil général a pris un coup de jeune lundi. Dans le cadre du Millénaire, le législatif avait en effet invité le Parlement des jeunes à s'exprimer. Après cette parenthèse, le Conseil communal a dû répondre à trois interpellations sur le futur casino de la Rotonde, la pelouse du stade de la Maladière et la structure extrascolaire du Mikado dans le quartier des Acacias. Celle-ci devrait rester ouverte l'après-midi dès la rentrée.

Devant leurs aînés, la présidente et le vice-président du Parlement des jeunes, Jasmine Herrera et Jim Sordet, ont dressé un bilan des activités de cette assemblée «hyperactive» constituée de jeunes de 16 à 25 ans. Radio sur internet, fête des voisins, journées de sensibilisation à la politique dans les écoles, prévention de l'endettement, Snowbus: pas moins de 26 projets ont été initiés. «Le Parlement des jeunes a su devenir un substitut à l'absence de politique de la jeunesse», ont-ils lancé. Et pourtant, en vingt ans, «son budget n'a pas augmenté».

Grogne autour du casino

La séance a ensuite vu son ordre du jour chamboulé par le traitement

prioritaire de trois interpellations dictées par l'actualité. Alors que le Conseil fédéral vient d'octroyer une concession pour un casino à la Rotonde, le groupe PopVertsSol a reproché au Conseil communal d'avoir agi de manière «peu démocratique» en ne consultant pas le législatif sur l'opportunité d'accueillir une maison de jeux en ville.

D'un point de vue institutionnel, le Conseil communal a procédé de manière correcte, a répondu son président Alain Ribaux. Le Conseil général n'a aucune compétence sur la décision de «pure gestion» de louer la Rotonde à un casinotier. Le débat souhaité a par ailleurs déjà eu lieu le 18 octobre dernier et les groupes se sont dit en majorité favorables à un casino.

Pelouse de la Maladière

Le Conseil communal s'est également vu reprocher par le PLR d'avoir «jeté aux orties» une motion d'avril dernier du Conseil général en décidant la pose d'une pelouse synthétique neuve au stade de la Maladière à l'automne sans avoir étudié l'option d'un gazon naturel. L'actuel revête-

ment étant homologué pour la saison prochaine, la Ville n'était pas contrainte de le changer à ses frais, a relevé au nom du groupe Joël Zimmerli.

Les processus démocratiques sont respectés puisque c'est le Conseil général qui décidera «in fine» le 12 septembre prochain sur la base d'un rapport détaillé qui lui sera présenté, a répondu la directrice des sports Françoise Jeanneret.

Horaire élargi pour le Mikado

En réponse à une interpellation PopVertsSol et socialiste, l'exécutif a par ailleurs indiqué qu'il entendait élargir par étapes les horaires et la capacité d'accueil du Mikado, et ce, sans attendre 2013. Des discussions sont en cours pour que la structure extrascolaire puisse ouvrir aussi l'après-midi dès la prochaine rentrée, voire à l'automne. L'idée est ensuite de «réquisitionner» une classe du collège des Acacias à la rentrée 2012 pour un accueil toute la journée et davantage de places. Le Conseil général a par ailleurs accepté la vente d'un terrain à la rue de l'Orée pour l'aménagement de trois places de parc. (ab)



Le Festival international du film fantastique de Neuchâtel se tiendra du 1^{er} au 9 juillet

Un cru rouge vif

Le 11^e Festival international du film fantastique de Neuchâtel (NIFFF) s'ouvrira vendredi. Durant neuf jours, les cinéphiles pourront apprécier une centaine de films témoignant de l'extrême variété du genre, de la science-fiction au cinéma d'auteur en passant par l'horreur. Une rétrospective sera consacrée au cinéma «gore» en présence de deux grands noms du genre. Le grand public n'est pas non plus oublié.

Après avoir fêté ses dix ans, le NIFFF revient cette année avec une programmation étoffée, une durée allongée d'un week-end et une nouvelle salle de projection au Temple du Bas destinée à remplacer l'open air. Pas moins de 136 films de 19 pays différents, dont 80 longs métrages, seront projetés dans le cadre des quatre compétitions officielles et des différentes sections.

La compétition internationale réunit cette année 12 films représentatifs de la production fantastique actuelle, marquée notamment par le retour en force du cinéma américain indépendant et l'émergence de films de genre «politiquement conscients». Citons par exemple «Insidious» de l'A-



Le public pourra découvrir en première suisse le dernier film de Lars Von Trier, «Melancholia». • Photo: sp

méricain James Wan, «Todos tus muertos» du Colombien Carlos Moreno ou «End of Animal» du Sud-Coréen Jo Sung-hee. Présidé par le réalisateur américain William Lustig, le jury comprend entre autres l'actrice française Marina De Van.

Deux nouvelles sections

Le festival s'enrichit cette année de deux nouvelles sections. La première, intitulée «Films of the Third Kind», propose dix films à vocation

grand public en avant-première, comme le film d'action coréen «The Murderer» ou le thriller américain «We need to talk about Kevin», tous deux présentés à Cannes. La seconde, «Ultra Movies», dévoilera la face la plus extrême du cinéma fantastique. Neuf films trash et déjantés seront projetés chaque soir à minuit, dont l'improbable «Norwegian Ninja» ou l'ovni «Hobo with a Shotgun», qui met en scène «une famille de psychopathes dans un bled pourri».

Le gore à l'honneur

Il n'y aurait pas non plus de NIFFF sans rétrospective. Sous le sigle «Just a film!», le festival retracera le cinéma gore en 29 films, des prémisses du genre avec «Chien andalou» de Luis Buñuel et Salvador Dalí (1929) jusqu'aux années 80. Le père fondateur du gore, l'Américain Herschell Gordon Lewis, présentera quatre de ses meilleurs films et l'invité d'honneur du festival ne sera autre que l'étoile montante du gore à Hollywood, Eli Roth, le réalisateur de «Cabin Fever» et des deux «Hostel».

«Melancholia» en clôture

Le NIFFF, c'est aussi des films asiatiques et des courts-métrages en compétition, des invités prestigieux, un focus sur le cinéma fantastique russe, une rencontre avec l'écrivain américain Jack Ketchum, des projections pour les enfants par la Lanterne magique ou encore des installations vidéo proposées par le CAN. Le dernier film du Danois Lars Von Trier, «Melancholia» avec Charlotte Gainsbourg et Kirsten Dunst, sera projeté en clôture. (ab)

Programme complet sous
www.niff.ch **et prévente sous**
www.starticket.ch.



Agenda culturel

Galleries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (place Numa-Droz 3), exposition permanente «Jean-Jacques Rousseau dans la Principauté de Neuchâtel». Ouvert me et sa de 14 à 17 heures.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), exposition permanente, legs Yvan et Hélène Amez-Droz.

Dès le 3 avril, exposition «Neuchâtel: une histoire millénaire». Ouvert ma-di de 11 à 18 heures. Entrée libre le mercredi.

Jusqu'au 21 août, exposition «Citoyenne suisse. 40 ans et après?». Jusqu'au 4 septembre, exposition «Visarte».

Jusqu'au 16 octobre, exposition Gérard Schneider - grands gestes pour un grand monde.



Dimanche 3 juillet à 14, 15 et 16 heures, démonstrations publiques des automates Jaquet-Droz.

Galleries de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition semi-permanente des maquettes historiques.

Exposition de photographies: «Une ville en mouvement». Ouvert me et di de 13 à 17 heures ou sur rendez-vous. Entrée libre, sauf mardis du musée et expos temporaires.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 15 septembre, exposition «Bruits». Ouvert ma-di de 10 à 17 heures. Entrée libre le mercredi.

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), jusqu'au 21 décembre 2012, exposition «Sacree science! Croire ou savoir...». Ouvert ma-di de 10 à 18h. Entrée libre le mercredi.

Centre d'Art Neuchâtel CAN (rue des Moulins 37), jusqu'au 24 juillet, exposition «Les cadeaux du présent».

Ouvert me-di de 14 à 18 heures, je de 14 à 20 heures.

Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74), jusqu'au 31 juillet, exposition «Mario Botta Architecture et Mémoire». Ouvert me-di de 11 à 17 heures. www.cdn.ch

Galerie Ditesheim (rue du Château 8), jusqu'au 16 juillet, exposition Marc-Antoine Fehr, natures mortes. Ouvert ma-ve de 14 à 18h30, sa de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures, di de 15 à 18 heures.

Galerie du Pommier (rue du Pommier 9), jusqu'au 30 juin, exposition Chloé Nicolet-dit-Félix: «Regards sur l'école de théâtre du CCN». Ouvert lu-ve (sauf lundi matin) de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures. Entrée libre.

Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20), jusqu'au 30 juin: «Le passé et le présent se complètent», exposition collective. Du 2 au

28 juillet, exposition «Terre et encre», Marielauterre et Isabelle Deschamps. Vernissage, jeudi 7 juillet à 18 heures. Ouvert me-sa de 14 à 18 heures.

Galerie YD (rue Fleury 6), jusqu'au 10 juillet, exposition Stella Challandes, collages sur Neuchâtel. Ouvert me-ve de 16 à 20 heures, sa et di de 15 à 19 heures.

Jardin Botanique (Pertuis-du-Sault 58) jusqu'au 2 octobre, exposition Philippe Joset, sculpture.

Divers

Association culture, excursions, nature (ACEN), dimanche 3 juillet, excursion: «Le Diemtigtal». Inscription par écrit chez M. Yvan Renevey, Bellevaux 26, 2000 Neuchâtel, e-mail: info@acen.ch, jusqu'au jeudi 30 juin.

L'actualité culturelle

Brunch au MEN

Le Musée d'ethnographie propose un brunch estival ce dimanche 3 juillet. Au programme: visites guidées de l'exposition «Bruits et animations pour les enfants dès 11 heures suivies de 12 à 14 heures d'un brunch sur la terrasse (réservations au 032 718 19 70). En partenariat avec le projet du Millénaire «Mémoire en boîte», le Musée organise jeudi 7 juillet à 20h15 une table ronde intitulée «Mille ans d'histoire et un centre-ville en question: les commerçants et les festivités du Millénaire de la ville de Neuchâtel». Avec Daniel Licodia, président des commerces indépendants de détail, Gilles Perret, numismate au Musée d'art et d'histoire, Jacques Rossat, économiste, président de l'Association du Millénaire, et Fabrizio Sabelli, anthropologue. Entrée libre.

Les Petits chanteurs de Strasbourg



A l'invitation de la Paroisse Réformée de Neuchâtel, les Petits chanteurs de Strasbourg (maîtrise de l'Opéra national du Rhin) donneront un concert dimanche 3 juillet au Temple du Bas.

Depuis quelques années, les Petits chanteurs de Strasbourg dirigés par Philippe Utard, sont devenus une référence dans le domaine du chant choral, grâce au sérieux de la formation dispensée. Le chœur assure régulièrement des tournées de concerts en France et à l'étranger. Les choristes sont recrutés sur concours d'entrée et ré-auditionnés à la fin de chaque année pour maintenir un niveau d'exigence maximal nécessaire aux divers concerts prévus. Le programme fera voyager le public au cours d'un itinéraire européen autour de quatre compositeurs majeurs de l'histoire de l'art vocal: Orlando di Lasso, Claudio Monteverdi, Anton Bruckner et Felix Mendelssohn-Bartholdy. Les Petits chanteurs seront accompagnés par l'organiste Roselyne Koeniguer. **Temple du Bas, dimanche 3 juillet à 17 heures. Entrée libre.**

La Création de l'été

Dans le cadre de la Création de l'été, La Collégiale accueillera mercredi 6, 13 et 20 juillet, «L'Oiseau de feu» d'Igor Stravinski. Le spectacle est basé sur la légende populaire russe de l'oiseau de feu. L'accompagnement musical reprend l'intégralité du ballet de Stravinski, réinstrumenté pour l'occasion pour un petit ensemble de chambre formé d'un quintette à vent (flûte, hautbois, clarinette, cor et basson) et de l'orgue. La musique originale a été arrangée par l'organiste Simon Peguiron, la chorégraphie et la mise en scène sont de Tania de Paola. Des danseurs-comédiens, Salvatore Orlando et Pascal Pelissier ainsi que le quintette Eole complètent la distribution. **Mercredi 6, 13, 20 juillet à 20 heures. Location: Théâtre du Passage, tél. 032 717 79 07.**

Le festival des chanteurs, danseurs et conteurs au chapeau s'étend aux rues du Seyon et du Concert

Buskers tout en couleurs

La 22^e édition du Buskers Festival va enchanter la ville du mardi 9 au samedi 13 août comme une cerise musicale et poétique sur le gâteau d'un été flamboyant. La manifestation tant appréciée des Neuchâtelois tout juste de retour de vacances investit cette année deux nouveaux lieux: les rues du Concert et du Seyon fermées à la circulation dès 18h30. Au total, et y compris la cour des contes, les groupes animeront 9 emplacements simultanément. De quoi effectuer de belles balades qui se prolongeront, pour les «couche-tard», à la Maison du Concert jusqu'au bout de la nuit.



De drôles d'histoires accompagnées d'un bouzouki, de deux accordéons et de tambourins se cachent dans la besace de la Cie de la pie qui chante. • Photo: sp

Le Buskers 2011, c'est 16 groupes de danse, de musique et un marionnettiste, huit conteurs et conteuses et cinq ensembles de passage dont les Neuchâtelois «Les petits chanteurs à la gueule de bois», Dilem Cornélien ainsi que le chœur médiéval Flores harmonici d'Alexandre Traube allié au breaker Dayva et à son groupe D-Verse

City qui revisiteront dans une déambulation entre Croix-du-Marché et cour du Château la poésie du comte Rodolphe, troubadour de son état! **Coups de cœur** Parmi tous ces artistes, nos coups de cœur vont à Bob Culbertson, fantastique joueur de stick (un instrument à découvrir à tout prix) et aux Neuchâtelois de Godjan qui pratiquent un jazz manouche d'excellente facture. Sans oublier les danseuses de Kathak Fanny et Annjali de la Cie Sapanã qui se livreront un duel opposant le Kathak de

Lucknow, tout de grâce et de finesse, à celui de Bénarès, plus vigoureux et puissant. **Cirque gitan du Rajasthan** Le Kawa Circus, dépositaire d'une longue tradition populaire de l'Inde du nord, ne manquera pas de captiver le public en nous faisant revivre l'histoire d'une troupe errante d'artistes d'un cirque rajasthani débarquant avec sa bonne humeur, ses rythmes et sa musique. **Menterie et merveilleux** Fondateur du Buskers Festival, Georges Grillon collabore à nouveau cette année avec l'Association Paroles qui propose à la rue Fleury un programme de contes très intéressant, avec notamment la Cie du grain de fable qui «cueille les fruits de la menterie dans des vergers merveilleux». (pn) **Buskers Festival, du 9 au 13 août, dès 17h dans la zone piétonne, dès 23h à la Maison du Concert. Prolongation le 14 août à la Ramée, à Marin, ainsi que le 21 août à Lignières.**

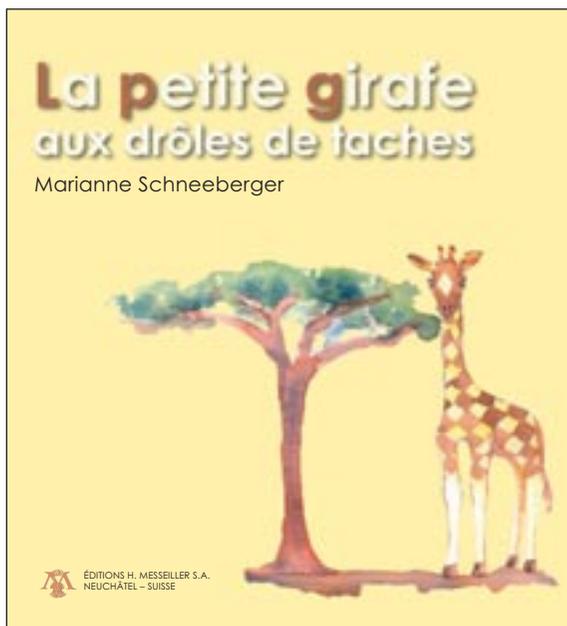
Chronique culturelle



Art vidéo au CAN

Le vaste espace du Centre d'art de Neuchâtel s'est métamorphosé en un labyrinthe de petites salles de cinéma pour accueillir les «cadeaux du présent», une exposition collective d'art vidéo qui réunit cinq artistes des ex-pays de l'Est. On y découvre notamment des images de statues déboulonnées et on s'y interroge sur la notion de centre biaisée lorsque l'on jette un regard exotique sur les ex-pays de l'Est depuis les ex-pays de l'Ouest alors que l'Europe est aujourd'hui unifiée. Cette exposition trouvera un prolongement dans le cadre du NIFFF. Samedi, l'une des cinq artistes, la Slovène Aleksandra Domanovic, parlera de son travail au Passage. Cette présentation sera suivie d'une techno party aux Caves du Palais. Le CAN, géré de main de maître par Arthur de Pury – nommé récemment membre du jury de Pro Helvetia chargé de désigner les représentants suisses aux biennales d'art et d'architecture – secondé en l'occurrence par Marie Villemin et Léa Zwahlen, s'impose de plus en plus comme un lieu d'importance majeure pour l'art contemporain en Suisse.

Patrice Neuenschwander



Marianne Schneeberger

La petite girafe aux drôles de taches

Une petite girafe se demande pourquoi ses taches sont si différentes de celles de ses semblables. N'obtenant pas de réponse de la part de ses parents, elle s'en va seule dans la vaste et dangereuse savane afin d'y rencontrer d'autres animaux qui, comme elle, sortent de l'ordinaire. De fil en aiguille, elle se rend compte que sa dissemblance comprend surtout bien des avantages, et non des moindres!

Existe aussi en théâtre d'images (Kamishibai).

Volume de 40 pages intérieures au format 21 x 23 cm, impression en quadrichromie sur papier couché demi-mat 250 gm², couverture imprimée en quadrichromie, reliure cartonnée débordante cousue au fil.

LIVRE

20.-
en souscription jusqu'au 31 juillet 2011

KAMISHIBAI

65.-
en souscription jusqu'au 31 juillet 2011



Bulletin de commande

à envoyer aux Editions H. Messeiller SA, case postale 95, 2006 Neuchâtel, edition@messeiller.ch

..... ex. de l'ouvrage **«La petite girafe aux drôles de taches»** de Marianne Schneeberger, au prix de **Fr. 23.-**
(souscription à CHF 20.- jusqu'au 31.7.2011)

..... ex. du Kamishibai **«La petite girafe aux drôles de taches»** de Marianne Schneeberger, au prix de **Fr. 75.-**
(souscription à CHF 65.- jusqu'au 31.7.2011)

(TVA 2,5% incl.), frais de port et d'emballage en sus.

Nom: _____

Prénom: _____

Rue et N°: _____

NP et localité: _____

Téléphone: _____ E-mail: _____

Date: _____ Signature _____



Les pompiers-ambulanciers neuchâtelois remportent le GrimpDay pour la deuxième année consécutive

Le SIS s'illustre en Belgique

Six pompiers-ambulanciers du Service d'incendie et de secours (SIS) de Neuchâtel ont remporté samedi 4 juin la 6^e édition du GrimpDay à Namur en Belgique. Le GrimpDay ou la Journée des Groupes de recherche et d'intervention en milieu périlleux réunit chaque année les meilleures équipes mondiales de sauvetage. En 2011, pas moins de 40 équipes provenant de 14 nations différentes se sont affrontées sur un parcours chronométré et noté. Les Neuchâtelois ressortent du lot de par leur polyvalence: chacun d'eux possède à la fois une formation de pompier et d'ambulancier.

Le SIS de Neuchâtel compte onze pompiers-ambulanciers dans son équipe de Grimp. Dirigée par Sébastien Grosjean, chef de section du SIS, elle a déjà participé au GrimpDay à trois reprises, en 2009, 2010 et 2011.



Les pompiers-ambulanciers du SIS de Neuchâtel ont géré des interventions en milieu périlleux avec une grande maîtrise à Namur. • Photo: sp

« Les équipes doivent faire preuve de sang froid pour analyser la situation et sauver la victime »

Le SIS a remporté la précédente édition et a terminé sur la seconde marche en 2009. Les équipes de sauvetage qui participent à la rencontre annuelle belge ne peuvent compter que six membres dont un chef. Sébastien Grosjean prend chaque année de nouveaux participants sous forme de

tournus pour permettre à chacun de ses hommes de participer.

Sauvetage par corde dans la citadelle

Le GrimpDay a lieu tous les ans à Namur en Belgique. Organisé par le Service régional d'incendie de Namur, cet événement s'adresse aux équipes de secours du monde entier. La citadelle belge offre un terrain de jeux rêvé pour les adeptes de sauvetage par corde. Les participants ont

pour mission de sauver et de prodiguer les premiers soins à une victime dans toutes sortes de situations périlleuses.

Un véritable parcours du combattant

Le jour J, les participants se voient proposer un parcours composé de sept postes de sauvetage. Ils ne savent pas à quelles situations ils seront confrontés: les équipes doivent faire preuve de sang froid pour analyser la situation et

sauver la victime. Elles doivent par exemple sortir une victime prisonnière d'une voiture, descendre un brancard à la verticale ou encore récupérer un malheureux bloqué le long d'une tyrolienne. Les équipes de sauvetage reçoivent des notes selon des critères de sécurité, de confort de la victime, de conformité des montages. Elles sont chronométrées le long du parcours durant l'ensemble des opérations de sauvetage. (ak)



La Ville jeune

Marathon scolaire

La 32^e édition du marathon scolaire des Ecoles primaires de la Ville se déroulera **jeudi 30 juin dès 16h30**, sur la plaine du Mail, en-dessous du collège secondaire. Le tour de circuit mesurera 650 mètres.

La compétition est réservée à tous les élèves des écoles primaires du chef-lieu. Les enfants de 1^{re}, 2^e et 3^e années effectueront deux tours alors que les élèves des degrés 4 et 5 se mesureront sur trois tours.

La proclamation des résultats interviendra aux alentours de 19h30. Tous les classements pourront ensuite être consultés sur le site www.rpn.ch.

Bibliothèque-Ludothèque Pestalozzi (fbg du Lac 1), la bibliothèque et la

ludothèque seront fermées du samedi 9 juillet au mardi 2 août.

L'atelier des musées propose aux enfants différents ateliers durant les vacances d'été.

Les enfants de 7-11 ans (mardi 5 juillet de 14 à 16 heures) et dès 12 ans (jeudi 7 juillet de 14 heures à 16h30) sont invités à découvrir l'atelier «Motifs sur tissu» au Musée d'art et d'histoire. Les 7-12 ans seront dans le feu de l'action avec de la peinture gestuelle (mercredi 6 juillet de 14 à 16 heures).

Durant la 2^e semaine des vacances, les 10-12 ans feront l'expérience «Des bruits dans la cuisine» mardi 12 juillet de 10 à 13 heures au Musée d'ethnographie. Le même atelier a lieu pour les 7-9 ans, de 14h30 à 17 heures.

Mercredi 13 juillet, les petits de 4 à 6 ans ont rendez-vous à 14 heures au Musée d'histoire naturelle pour l'atelier «Le soleil est-il suspendu à un fil?!»

L'atelier des musées propose aux enfants de 4-6 ans (vendredi 12 août de 10 heures à 13h30) et de 7-12 ans (vendredi 12 août de 14 à 16 heures) de pratiquer la peinture gestuelle au Musée d'art et d'histoire.

Les jeunes de 9 à 12 ans se retrouveront aux Galeries de l'histoire, jeudi 11 août de 9h30 à 11h30 pour comprendre comment se construit une cité avec «Il était une fois... Neuchâtel!».

Renseignements et inscriptions sur www.atelier-des-musees.ch. tél. 032 717 79 18 (mardi-vendredi matin).



La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô

Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 717 85 00.

Installations extérieures: 9h à 20h (du 15 juin au 15 août: 21h).

Piscine de Serrières

Horaire: 9h à 19h (du 15 juin au 15 août: 20h).





Le Conseil communal devrait solliciter un crédit d'étude pour le réaménagement des Jeunes-Rives en octobre prochain

Des Jeunes-Rives attrayantes

La Ville de Neuchâtel fait le point sur l'avancement du projet de réaménagement des Jeunes-Rives, une année après l'annonce des résultats du concours d'architecture European 10. La section de l'Urbanisme et de l'Environnement de la Ville collabore étroitement avec la Commission des ports et des rives pour cibler les grandes lignes du projet. Une série de mesures concrètes dont l'installation d'un terrain de beachvolley sera mise en œuvre cet été. Le Conseil communal sollicitera un crédit d'étude auprès du législatif au mois d'octobre dans le but d'établir un avant-projet, puis un projet de réaménagement des Jeunes-Rives.

Le site des Jeunes-Rives a fait l'objet du concours d'idées European 10. Pas moins de trente projets ont été présentés en 2010 par de jeunes architectes en faveur d'un nouvel aménagement de l'espace. Un jury de professionnels a désigné le bureau d'architectes Frundgallina SA comme lauréat. Leur projet « Ring » prévoit l'aménagement d'un véritable parc urbain ponctué de différents petits bâtiments de type modulaire qui pourraient accueillir une buvette, un glacier ou encore un service de location de matériel de loisirs le long des Jeunes-Rives.

Des mesures concrètes pour l'été

Une série d'aménagements provisoires a vu le jour en 2009 aux Jeunes-Rives. Jeux pour enfants, places de

pique-nique, installation de douches et de wc ainsi que nouvel éclairage sont autant de mesures qui avaient été mises en place pour égayer le bord du lac en attendant le projet de réaménagement des Jeunes-Rives.

De nouvelles mesures seront mises en œuvre cet été dans le but de renforcer l'attrait du bord du lac. Le sable qui servira à l'aménagement d'un terrain de beachsoccer pour les manifestations de la Fête nationale et du Festival des sports de rue sera réutilisé pour l'installation d'un terrain de beachvolley. Il restera aux Jeunes-Rives jusqu'à la réalisation du projet de réaménagement. La plage sera

agrandie par un apport supplémentaire de sable et de galets. La fresque située au sud de la place du 12-Septembre, elle, sera refaite dans son entier.

Création d'un parc urbain

Le projet de réaménagement des Jeunes-Rives prévoit la création d'un parc urbain qui conserve les aspects naturels du site. « Les Autorités souhaitaient qu'il soit utilisable dans un esprit vivaldien, soit durant les quatre saisons », indique Olivier Neuhaus, architecte-urbaniste communal. L'espace arborisé sera doté d'un nouvel établissement public qui sera

exploité à titre de café-restaurant. Les réflexions devront encore se prolonger quant à une éventuelle extension de l'Université à l'est de la Faculté des lettres sur l'ancien site de Panespo. La section de l'Urbanisme et de l'Environnement, en collaboration avec la Commission des ports et des rives du Conseil général, poursuivra ses échanges avec différents acteurs, dont les associations de quartiers.

Propositions de stationnement

Le stationnement constitue un élément central du projet des Jeunes-Rives. Plusieurs scénarii devront être étudiés. Les voitures pourraient stationner de part et d'autre des Jeunes-Rives avec une extension du parking du Port sous la place Alexis-Marie Piaget et un parking lié au projet d'extension de l'Université. Une construction souterraine pourrait voir le jour sous les Jeunes-Rives et/ou avec un développement du stationnement au Nid-du-Crô au moyen de l'extension du parking d'échange P+R. Le scénario choisi devra tenir compte de l'accessibilité au site en terme de développement durable et plus précisément en matière de transports publics et de mobilité douce. Le projet définitif sera développé en coordination avec celui du secteur dit « NumaPort ». (ak)



Rénovation des Caves du Palais

Le groupe Naef immobilier a organisé, en collaboration avec la Ville de Neuchâtel, un concours d'architecture sur invitation pour la rénovation des Caves du Palais. Le projet « Ramures » de la maison d'architecture Serge Gard à Fenin s'est vu attribué le premier prix devant ceux du bureau Geninasca Delefortrie et de l'Atelier d'architecture Manini Pietrini. Selon Olivier Arni, directeur de l'Urbanisme et de l'Environnement, ce projet fait pleinement entrer les Caves du Palais dans le XXI^e siècle, tout en préservant l'âme du bâtiment. Pour rappel, Naef a signé, avec l'aval

du Conseil général, une promesse d'achat des Caves du Palais. L'entreprise établira ses bureaux dans le bâtiment transformé. A terme, sa venue devrait générer une centaine d'emplois supplémentaires au centre-ville. L'entreprise cherche encore des solutions pour utiliser les caves voûtées à des fins culturelles ou d'utilité publique comme le demande la Ville. La mise à l'enquête du projet de réalisation est prévue pour cet automne. Les projets sont exposés aux Galeries de l'Histoire jusqu'au 10 juillet. A découvrir tous les jours entre 13 et 17 heures, sauf le samedi.

Le projet du bureau d'architecture Serge Gard remporte le concours d'architectes organisé par Naef et la Ville de Neuchâtel pour la rénovation des Caves du Palais.



MAISON D'ARCHITECTURE WWW.GRARD.CH



Un casino avec 6 tables de jeux et 150 m

Les jeux son

Le Conseil communal salue la décision du Conseil fédéral d'octroyer la concession pour l'exploitation d'un casino de type B sur le littoral neuchâtelois au projet du groupe bernois Kongress und Kursaal à la Rotonde. L'implantation d'une maison de jeux au plein cœur de Neuchâtel est « une chance pour la ville », souligne l'exécutif. L'inauguration est prévue au mieux au début de l'année prochaine, compte tenu des oppositions déposées.

Le nouveau casino comptera deux tables de roulette, quatre tables de black jack, 150 machines à sous, une brasserie et un bar lounge. Les mises seront plafonnées et les jackpots limités à 200'000 francs. Au total, le groupe bernois investira 20 millions de francs dans l'équipement, la trans-



L'ouverture d'un casino à la Rotonde aura de nombreuses retombées directes et indirectes pour la Ville et la région.

Une nouvelle pelouse synthétique pour Xamax

Le Conseil communal et la direction de Neuchâtel Xamax sont parvenus à un accord la semaine dernière quant au renouvellement du revêtement du stade de la Maladière. Si le Conseil général donne son feu vert le 12 septembre prochain, une nouvelle pelouse synthétique sera posée cet automne aux frais de la Ville. Conformément au bail, le club prendra en charge un quart des coûts.

Cette solution préserve les intérêts de Xamax, autorise la poursuite des entraînements du mouvement junior à la Maladière et respecte les processus démocratiques, souligne le Conseil communal. Le nouveau revêtement synthétique sera choisi en concertation avec la direction du club. Il pourra être posé entre le 2 et le 26 octobre prochain. En raison des matchs de qualification de la Nati pour l'Euro 2012, aucune rencontre de super ligue n'est en effet prévue à la Maladière durant cette période. (ab)

machines à sous s'implantera à la Rotonde

nt faits !

formation et la réfection de la Rotonde, qui restera propriété de la Ville. Trois autres projets étaient en lice, un à la Tène et deux à Neuchâtel. Ce casino est « une excellente nouvelle sur le plan touristique », se félicite le Conseil communal. Quelque 90 emplois à plein temps seront créés. La Ville touchera par ailleurs un loyer plus important pour la Rotonde – qui connaîtra une nouvelle jeunesse – et percevra, selon les projections, entre 300'000 et 400'000 francs par an au titre de l'impôt sur les bénéfices.

Nombreuses retombées

Le groupe bernois s'est par ailleurs engagé à créer une fondation qui soutiendra financièrement des projets sportifs, culturels et sociaux dans la région. Elle sera dotée d'un montant calqué sur l'évolution du bénéfice, soit

plusieurs centaines de milliers de francs par an, indique Yves Montandon, qui pilote le projet de casino pour Kongress und Kursaal. Un socle minimum de 250'000 francs par an est prévu, selon le chef du service de la promotion économique de la Ville Marco Paolini. Le Théâtre du Passage et Tourisme neuchâtelois recevront chacun 1% du capital-actions du casino, soit la promesse de dividendes annuels de l'ordre de 20'000 francs.

Craintes

L'implantation d'un casino au Jardin anglais, à proximité des écoles et de l'Université, suscite toutefois l'inquiétude. Quinze jours après le dépôt de la demande de permis de construire, deux oppositions sont déjà sur la table, selon l'architecte adjoint de la Ville Fabien Coquillat. A l'issue

du délai d'opposition le 11 juillet, une conciliation sera menée. En cas d'échec, la procédure peut aller jusqu'au Tribunal fédéral.

Confiant, le groupe bernois table sur une ouverture du casino début 2012. Plus prudent, le Conseil communal estime que le début des travaux pourrait être reporté de quelques mois, en fonction des discussions à mener ou des procédures à engager. Aux riverains inquiets, il répond que les exemples de Berne et de Montreux permettent d'affirmer que les nuisances sont minimales et que les jeunes des écoles ne sont pas en danger. L'exécutif promet par ailleurs de « veiller à garantir la sécurité et le calme du quartier » et de « prendre toutes les mesures sociales nécessaires pour lutter contre la dépendance au jeu ». (ab)

 Conseil général: dans le prolongement de la séance tenue lundi soir

Les groupes politiques ont la parole

Groupe PLR

Fabio Bongiovanni: «Le groupe PLR est satisfait de la mise en place d'un Noctambus inter-villes dès le 29 juillet prochain. En effet, c'est par souci de sécurité, pour des raisons liées à l'économie régionale et pour des préoccupations environnementales que notre groupe avait accepté la motion et qu'il a pris acte du rapport du Conseil communal. Nous constatons que le Conseil communal a tenu compte de nos considérations quant aux nombres des départs à des heures ciblées. En agissant de la sorte, nous répondons aux attentes des noctambules et réduisons l'impact financier pour notre commune.

Que la fête soit belle dans nos villes, que notre économie régionale en profite et que nos noctambules puissent rentrer en toute sécurité.»

Groupe socialiste

Matthieu Béguelin: «Vive le Noctamrun! En mars 2009, lors de la réunion exceptionnelle des Conseils généraux du Locle, de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel, les groupes socialistes des trois villes ont proposé l'étude d'une ligne similaire au



Le groupe PopVertsSol a perdu lundi soir son représentant à l'exécutif à qui il rend hommage.

Noctambus pour relier nos trois cités.

C'est donc avec satisfaction que nous avons accueilli la nouvelle que notre demande a permis la création d'un «Noctamrun», qui entrera en

fonction dès la fin du mois de juillet. Ainsi, début août, les Neuchâtelois voulant faire le plein de spectacles lors du festival de La Plage des Six-Pompes pourront s'y rendre en toute sécurité en transports publics et rentrer tardivement de la même manière, comme les habitants des Montagnes mélomanes au Buskers, par exemple. Et idem chaque week-end!

Convivialité, développement durable, promotion des transports publics et sécurité, autant de raisons de se réjouir de l'arrivée du Noctamrun!»

Groupe PopVertsSol

Pascal Helle: «Un au revoir à Daniel Perdrizat.

M. le conseiller communal et cher Daniel,

Tu fermes ce mois-ci la porte d'un bureau que tu avais su maintenir ouvert pour tous ceux et celles qui voulaient te parler, même sans rendez-vous.

Dans le cadre de ta fonction, tu incarnais une autre manière de faire de la politique: je ne pense pas ici à tes chemises sans cravates, mais bien à une autre élégance: celle du cœur.

Jamais nous ne t'avons vu te départir d'une politesse qui n'avait rien de formaliste lorsque tu devais défendre tes idées auprès de tes adversaires ou de tes amis politiques.

Les uns et les autres ont apprécié ton écoute attentive. Nous savons

depuis longtemps combien tu as su donner ici et là de judicieux conseils pour que les choses avancent, pour que les situations se débloquent.

Car pour toi la politique n'était pas l'occasion de sculpter ta statue ou de courir te faire admirer dans les médias. Tu étais avant tout au service de nos concitoyens et particulièrement les plus défavorisés. Ta position de négociateur ne t'a jamais fait perdre de vue tes idéaux.

Faut-il rappeler ici que tu as refusé d'aller serrer les mains des nouveaux propriétaires de Xamax.

D'autres, dans les jours qui viennent, dresseront ton bilan dans les dicastères que tu as dirigés. Certains seront étonnés de l'ampleur des réalisations pour les écoles, les crèches, les affaires sociales ou les forêts et domaines.

Mais nous mettrons tout de même en exergue cette belle Maison des Associations que tu as appelé de tes vœux et qui fonctionne aujourd'hui à la satisfaction de toutes et tous.

Relevons aussi que tu as organisé ton départ de façon à transmettre de la meilleure manière possible, tes dossiers à celle qui va te succéder. Là encore, élégance.

Il y a certes une vie après le Conseil communal et nous formons nos vœux pour que tu puisses continuer d'y faire vivre ces idées que nous partageons avec toi. Mais Daniel, sache que tu vas nous manquer.»

Conseil général

Quels étaient les présents?

Présidence de M^{me} Catherine Loetscher Schneider (PopVertsSol), puis de M. Thomas Facchinetti (Soc).

Y compris la présidente, 34 membres sont présents: M^{mes} et MM. Jean-Charles Authier (PLR), Matthieu Béguelin (Soc), Claude Béguin (Soc), Amélie Blohm Gueissaz (PLR), Fabio Bongiovanni (PLR), Alexandre Brodard (PLR), Nicolas de Pury (PopVertsSol), Jean Dessoulavy (PLR), Pascal Domatezo (Ind), Philippe Etienne (PLR), Michel Favez (PopVertsSol), Yves Froidevaux (PopVertsSol), Anne-Frédérique Grandchamp (UDC), Jonathan Gretillat (Soc), Maria Angela Guyot (Ind), Pascal Helle (PopVertsSol), Daniel Hofer (Soc), Katja Lehr (PLR), Philippe Loup (Soc), Nicolas Marthe (PLR), Caroline Nigg (PopVertsSol), Grégoire Oguey (Soc), Blaise Péquignot (PLR), Hélène Perrin (Soc), Sabrina Rinaldo Adam (Soc), Christophe Schwarb (PLR), Hélène Silberstein (PopVertsSol), Cristina Tasco (Soc), Christian van Gessel (PopVertsSol), Nathalie Wust (Soc), Joël Zimmerli (PLR), Laura Zwygart de Falco (Soc).

Excusés: M^{mes} et MM. Khadija Clisson Perret (Soc), Martine Docourt Ducommun (Soc), Béatrice Nys (PopVertsSol), Luciano Bocchi (Ind), Sylvain Brossin (Ind), Roy Cairala (Ind), Olivier Forel (PopVertsSol).

Le Conseil communal était représenté par M. Alain Ribaux (PLR), président, M. Pascal Sandoz (PLR), vice-président, M^{me} Françoise Jeanneret (Soc), M. Daniel Perdrizat (PopVertsSol) et M. Olivier Arni (Soc), conseillers communaux.

A propos...



Pendule à l'heure

La tâche d'un exécutif est lourde et exige un engagement permanent. Au-delà du volume des dossiers, le rythme quotidien commande une disponibilité accrue. Le jeu en vaut-il encore la chandelle? La complexité des projets, la compression des délais et la détermination des partenaires à avoir toujours raison sont autant d'éléments qu'il convient de prendre de plus en plus en compte dans l'accomplissement de ce devoir. Car, on le sait, les droits sont pour les autres. La critique des comportements, l'acharnement à saborder même les dossiers les mieux ficelés sont des entraves à la gestion «des affaires» de l'Autorité. Un sujet cependant fait l'unanimité, et est la cause de tous les «mots» et l'explication de chaque succès: la communication.

«La communication n'est pas une science difficile» écrivait récemment l'Exécutif de la Ville, donnant ainsi du grain à moudre aux éternels mécontents. Avec précaution, il avait cependant ajouté: «Ce n'est pas non plus une science exacte. Elle s'apprend et se cultive.» Voilà pour la précision. Celle qui fait la différence...

Rémy Voirol

La Ville officielle

Avis de publication

Vu la loi sur les droits politiques,
Vu la loi sur les communes,

Le Conseil communal informe les électrices et les électeurs que l'arrêté:

- concernant la vente d'une parcelle de terrain à la rue de l'Orée,

adopté par le Conseil général dans sa séance du 27 juin 2011, peut être consulté à la Chancellerie communale.

Selon la loi, la durée du délai référendaire est fixée à cinquante jours, soit jusqu'au jeudi 18 août 2011.

Neuchâtel, le 29 juin 2011.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

Le président,
Alain Ribaux

Le chancelier,
Rémy Voirol

Les jubilaires 2011 de la Ville

40 ans de service

M^{mes} Françoise Lopes, Sylvia Badertscher.

Rais, Gilbert Tripet, Denis Vuillio-
menet.

25 ans de service

M^{mes} et MM. Graziella Ben Abid, Ruben-Daniel Castro, Annette Charlet, Nathalie Chatelain, Pierre-Alain Dreyer, Alain Fattou, Jean-Luc Favre, André Fortini, Jean-Louis Gattolliat, Claude Giovanelli, Thierry Guisan, Philippe Haeberli, René Meyer, Corinne Mosimann, Yves Perregaux, Jacques Poyet, Rémy

Retraités

M^{mes} et MM. Geneviève Agrebi-Houriet, Ginetta Biondi, Nancy Bussy, François Cand, Monique Demarta, Christine Domon, René Girard, Jean-Paul Haenni, Monique Leresche, Yvan Misteli, Cesar Augusto Otero, Roland Perucchi, Marie-Claude Renaud, Maryse Schmidt, Gabriel Simonet, Alain Spiznagel, Corinne Widmer, Anne-Marie Willi-Ramser.

Horaires d'été

Bureaux de l'Administration communale

Durant la période estivale - du 11 juillet au 12 août -, les bureaux suivants seront ouverts du lundi au vendredi de 8 à 12 heures et fermés l'après-midi:

- **Contrôle des habitants**, rue de l'Hôtel-de-Ville 1.
- **Direction, secrétariat, bureau technique et taxes des déchets de la Direction des Infrastructures et Energies et Sécurité**, fbg de l'Hôpital 2.

Horaires d'été
des accueils clients
du 11 juillet au 12 août 2011

Ouverts les matins
du lundi au vendredi
Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds
de 8 heures à 12 heures

Le Locle
de 7h45 à 12 heures

Fermés les après-midi

Nous vous souhaitons un bel été
Contact: tél. 032 886 00 00



La chronique sportive de...

Respecter son prochain par le football

Anne
Kybourg

Deux équipes de football jouaient pour une place en demi-finale samedi 25 juin en début d'après-midi sur le terrain synthétique à Pierre-à-Bot. Sur le bord du terrain, deux autres équipes attendent leur tour. Une poignée de joueurs jonglent avec une balle alors que d'autres se reposent. Sur les gradins, des footballeurs et leurs proches observent le match. La balle circule rapidement sur le terrain. Tout à coup, deux joueurs s'accrochent. Le ton monte, mais ils sont vite séparés par leurs équipes respectives et le sifflet de l'arbitre. Le match continue de plus belle. Au terme de la rencontre, les deux joueurs - calmés - se serrent la main.

La fraternité-Africaine a mis sur pied samedi 25 juin à Pierre-à-Bot un tournoi multiculturel de football. Cet événement se déroulait à l'occasion du millénaire de la cité. Sept équipes de Neuchâtel, La Chaux-Fonds et du Val-de-Travers se sont rencontrés tour à tour pour des matches de 15 à 30 minutes. Les joueurs provenaient



Le FC Aganic de La Chaux-de-Fonds termine à la 3^e place du tournoi multiculturel de football organisé par Pascal Domatezo dans le cadre du Millénaire.

de quelque 20 nations différentes de la Suisse en passant par le Congo et la Côte d'Ivoire.

Un événement Millénaire

«Dans le football, il faut respecter les règles pour être un bon joueur», explique Pascal Domatezo, organisateur de l'événement. Et d'ajouter: «Ces normes mènent au respect de son prochain». La fraternité-Africaine s'est approché de l'Association

du Millénaire pour obtenir un soutien financier. Le délai d'annonce des manifestations était dépassé: le tournoi multiculturel n'a pas pu bénéficier de l'aide escomptée, mais il a tout de même reçu le sceau du Millénaire. «La Direction de la culture et des sports de la Ville de Neuchâtel et le Service cantonal de la cohésion multiculturelle ont participé aux frais d'organisation», indique Pascal Domatezo.

Tournoi en faveur de l'intégration

La compétition de football a réuni sept équipes dont une formée par le Centre de réfugiés de Couvet. «Ce genre de manifestation est un plus pour l'intégration», constate Pascal Domatezo, lui-même arrivé en Suisse en 1987. Ce dernier avait déjà mis sur pied un même tournoi de football en 1989 aux Charmettes.

L'Inter Africa (Neuchâtel) a remporté le tournoi devant le FC Tchaux (La Chaux-de-Fonds), le FC Aganic (La Chaux-de-Fonds) et la Decam-Team (Neuchâtel). Les quatre équipes

ont remporté des coupes aux couleurs du Millénaire. Les 84 participants ont reçu une médaille en souvenir de cette journée interculturelle. Les matches se sont disputés dans une ambiance bon enfant sans incident. Dès 19 heures, la manifestation s'est prolongée par une soirée animée par divers groupes de musique et de danseurs. Un bel exemple de rencontre multiculturelle!

A.K.

A travers l'histoire



Pour répondre à l'essor touristique de Chaumont, une société d'actionnaire y fait édifier, en 1866, un vaste hôtel selon les plans de l'architecte Léo Châtelain. Le Grand Hôtel connaît une forte fréquentation, mais un incendie le détruit totalement en 1909, nécessitant la reconstruction d'un nouveau bâtiment. En 1981, il est démolí pour faire place, trois ans plus tard, à une structure moderne, l'Hôtel Chaumont & Golf (carte postale éditée par Office de photographie Attinger, vers 1905, Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel). Vincent Callet-Molin.



Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Laurent Geninasca, architecte à Neuchâtel (Geninasca Delefortrie SA), d'un permis de construire pour la transformation de l'immeuble et l'aménagement d'un casino 14, faubourg du Lac, article 6350 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société FBAM Neuchâtel SA.

Demande de Monsieur David Hall, architecte à Neuchâtel, d'un permis de construire pour la réalisation d'un bâtiment d'habitation et d'un garage collectif souterrain (nouvelle enquête suite à une modification du projet publié du 4 mars au 4 avril 2011) à la rue de Sainte-Hélène (chemin du Sordet), articles 793 et 1534 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Didier Rochat.

Demande de Monsieur Patrick Devanthery, architecte à Genève (dla, designlab-architecture SA), d'un permis de construire pour l'installation d'une ventilation en toiture de l'immeuble 1, quai Jeanrenaud, article 10745 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Philip Morris Products SA.

Demande de Monsieur Christian Robert-Grandpierre, ingénieur à La Chaux-de-Fonds (STAMM concept SA), d'un permis de construire pour la démolition d'un immeuble et la construction d'une passerelle provisoire, 54, quai Jeanrenaud, articles 10741 et 10746 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Philip Morris Products SA.

Demande de Monsieur Pierre Studer, architecte à Neuchâtel (Bureau Pierre Studer SA), d'un permis de construire pour la transformation intérieure et l'agrandissement d'une agence bancaire 5, rue de l'Hôpital, articles 311 et 1327 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Banque Cantonale Neuchâteloise.

Demande de Monsieur Josef Waser, architecte à Corcelles, d'un permis de construire pour la transformation intérieure, la création d'un sas, le remplacement de fenêtres à tabatière, la pose de capteurs solaires en toiture et l'agrandissement du balcon d'une maison familiale 60, avenue des Alpes, article 7661 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame Alexa Briancourt et de Monsieur Jean-Michel Stauffer.

Les plans peuvent être consultés du 10 juin au 11 juillet 2011, délai d'opposition.



Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Daniel Porret, architecte à Saint-Blaise, d'un permis de construire pour le changement d'affectation d'un appartement en bureau et l'installation d'un ascenseur 8, rue des Beaux-Arts, article 2515 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Jean-Claude Rollier.

Demande de Monsieur Jean-Pierre Wildhaber, architecte à Corcelles (Bureau Wildhaber & Maillard), d'un permis de construire pour la création d'un établissement public 4, rue du Château, article 759 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame Huguette Chennaz.

Demande de Madame Lidia Renzo, architecte à La Chaux-de-Fonds, d'un permis de construire pour des transformations intérieures, pour l'aménagement d'un local à gaz et l'installation d'aéroréfrigérateurs 40, route des Gouttes-d'Or, articles 1385 et 1386 du cadastre de La Coudre à Neuchâtel, pour le compte de la Société Semtech Neuchâtel Sàrl.

Demande de Monsieur Riccardo Chieppa, architecte à Marin-Epagnier, d'un permis de construire pour l'agrandissement d'une maison familiale 7, chemin du Joran, article 9683 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Marc Lenggenhager.

Demande de Monsieur Pierre Liechti, architecte à Bienne, d'un permis de construire pour la construction de deux maisons d'habitation et la démolition d'un cabanon de jardin à la rue de l'Orée, articles 6895 et 14830 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société Pierre Liechti & Associés Sàrl.

Demande de Monsieur Serge Gard, architecte à Fenin (Maison d'art'architecture), d'un permis de construire pour la transformation d'une surface commerciale et la suppression d'une arcade 5, rue des Poteaux, article

10678 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société Wincasa AG.

Demande de Monsieur David Hall, architecte à Neuchâtel, d'un permis de construire pour la transformation d'une maison familiale et l'agrandissement des balcons 26, rue de Sainte-Hélène, articles 1534 et 793 du cadastre de La Coudre à Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Didier Rochat.

Demande de Monsieur Denis Matthey, architecte à Saint-Aubin, d'un permis de construire pour la construction d'une maison familiale au chemin du Signal, article 15571 du cadastre de Neuchâtel à Chaumont, pour le compte de Monsieur Mikaël Hänni.

Demande de Madame et Monsieur Antonia et François Jaquet, d'un permis de construire pour l'installation de capteurs solaires en toiture de l'immeuble 28, rue du Tertre, article 6642 du cadastre de Neuchâtel.

Demande de Monsieur Philippe Langel, architecte à La Chaux-de-Fonds, d'un permis de construire pour la rénovation des façades et de la toiture de l'immeuble 2, ruelle William-Mayor, article 11966 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société Allianz Suisse Immobilier SA.

Les plans peuvent être consultés du 1^{er} juillet au 1^{er} septembre 2011, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire



Echos

■ Vendredi 24 juin, le Conseil communal a été représenté par Mme Françoise Jeanneret, directrice de la culture, au vernissage de l'exposition «Visarte», au Musée d'art et d'histoire.

■ Dimanche 26 juin, le Conseil communal a été représenté par M^{me} Catherine Loetscher Schneider, présidente du Conseil général, aux festivités marquant le centième anniversaire de la Société neuchâteloise des pêcheurs à la traîne.

■ Le Conseil communal a adressé ses vœux et félicitations à M^{mes} et MM. Jeannine et Jean-Claude Hofer-Desaules et Huguette et Jacques Matile-Nussbaum, à l'occasion du 55^e anniversaire de leurs mariages et à M^{me} et M. Marie Louise et Werner Probst-Gaillard, à l'occasion du 60^e anniversaire de leur mariage.



Activités des commissions réglementaires

Commission d'urbanisme

La Direction de l'urbanisme et de l'environnement informe que la Commission d'urbanisme de la Ville siègera les :

- **vendredi 26 août**
- **mardi 27 septembre**
- **vendredi 28 octobre**
- **mardi 22 novembre**
- **mardi 13 décembre**

Pour que les projets puissent être inscrits à l'ordre du jour, ceux-ci doivent impérativement être adressés au Conseil communal 10 jours avant la date de la séance.

Direction de l'urbanisme et de l'environnement



Visites de la Collégiale

Les prochaines visites de la Collégiale auront lieu les lundis 11 et 25 juillet, 15 et 29 août à 17 heures et à 18h30.

Les thèmes des visites sont à découvrir sur le site www.restauration.collegialeneuchatel.ch

Portes ouvertes du chantier de la Collégiale: samedi 2 juillet de 13 à 17 heures.





Programme cinéma pour la semaine du 29 juin au 5 juillet

APOLLO 1 032 710 10 33

PIRATES DES CARAÏBES - LA FONTAINE DE JOUVENCE - 3D
7e semaine. 12 ans sug. 12 ans.
VF me/je 14h30, 17h30, 20h30.
Acteurs: Johnny Depp, Penélope Cruz, De Rob Marshall. Derniers jours.

APOLLO 2 032 710 10 33

VERY BAD TRIP 2
6^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me/je 16h, 20h15.
Acteurs: Ed Helms, Bradley Cooper, Zach Galifianakis. De Todd Phillips. Derniers jours.

APOLLO 2 032 710 10 33

RIO - 3D
12^e semaine. Pour tous sug. 7 ans.
VF me 14h.
De Carlos Saldanha. Derniers jours.

APOLLO 2 032 710 10 33

LE CHAT DU RABIN - 3D
5^e semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF me/je 18h15.
Acteurs: François Morel, Maurice Bénichou. De Joann Sfar. Derniers jours.

APOLLO 3 032 710 10 33

L'ARBRE DE VIE
7^e semaine. 10 ans sug. 16 ans.
VF me/je 20h15.
Acteurs: Brad Pitt, Sean Penn. De Terrence Malick. Derniers jours.

APOLLO 3 032 710 10 33

UN BAISER PAPILLON
2^e semaine. 7 ans sug. 12 ans.
VF me/je 15h, 18h.
Acteurs: Valeria Golino, Vincent Perez, Elsa Zylberstein. De Karine Silla. Derniers jours.

ARCADES 032 710 10 44

TRANSFORMERS 3: LA FACE CACHÉE DE LA LUNE - 3D
1^{re} semaine. 12 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 20h, ve/sa 23h.
Acteurs: Rosie Huntington-Whiteley, Shia LaBeouf. De Michael Bay. Première suisse.

ARCADES 032 710 10 44

KUNG FU PANDA 2 - 3D
3^e semaine. Pour tous sug. 7 ans.
VF me au ma 15h15, 17h30.
De Jennifer Yuh Nelson.

BIO 032 710 10 55

NICOSTRATOS LE PÉLICAN
1^{re} semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF me au ma 15h15, 17h45, 20h15.
Acteurs: Emir Kusturica, Thibault Le Guellec, Jade Rose Parker. De Olivier Horlait. Première suisse.

REX 032 710 10 77

L'AFFAIRE RACHEL SINGER
2^e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 15h, 20h15.
Acteurs: Sam Worthington, Helen Mirren. De John Madden.

REX 032 710 10 77

UNE SÉPARATION
4^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VO s-t fr/all me au ma 17h45.
Acteurs: Leila Hatami, Peyman Moadi. De Asghar Farhadi.

REX 032 710 10 77

VERY BAD TRIP 2
6^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF ve/sa 22h45.
Acteurs: Ed Helms, Bradley Cooper, Zach Galifianakis. De Todd Phillips. Derniers jours.

STUDIO 032 710 10 88

LIMITLESS
4^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 20h30.
Acteurs: Robert De Niro, Bradley Cooper. De Neil Burger. Première suisse.

STUDIO 032 710 10 88

L'ÉLÈVE DUCOBU
2^e semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF me au ma 15h30.
Acteurs: Elie Semoun, Vincent Claude, Bruno Podalydès. De Philippe De Chauveron.

STUDIO 032 710 10 88

MINUIT À PARIS
8^e semaine. 7 ans sug. 12 ans.
VO s-t fr/all. me au ma 18h. Acteurs: Owen Wilson, Rachel McAdams. De Woody Allen. Derniers jours.



Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé

et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité:

N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence: tél. 032 720 30 30.

Viteos SA - électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Services publics

Société suisse de sclérose en plaques, groupe régional neuchâtelois: M^{me} Rosma Herzberg, tél. et fax 032 753 35 13. Groupe Jeunes: M^{me} Sylvie Anders, tél. 079 745 17 27.

Solidarité Femmes - Région Neuchâtel: bureau d'information, de prévention, de consultation et foyer d'accueil pour femmes (avec ou sans enfants) victimes de violences conjugales. Consultation chaque mardi matin et mercredi après-midi et sur rendez-vous. Permanence téléphonique tous les jours de 18h à 21h. Rue du Puits 1 (entrée rue du Soleil 2) La Chaux-de-Fonds, tél. 032 968 60 10.

SOS Futures Mamans, permanence téléphonique de 8h à 20h, 7 jours sur 7, au 032 842 62 52. Vestiaire ouvert le lundi et le jeudi de 14h30 à 17h (Puits-Godet 12a, Neuchâtel, 3^e étage).

Tourisme neuchâtelois-Littoral, Hôtel des Postes (rez-de-chaussée, aile Est, entrée par l'av. du 1er-Mars): lundi-vendredi 9h à 12h, 13h30 à 17h30, samedi 9h à 12h, tél. 032 889 68 90.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Centre NOMAD Neuchâtel et environs

7 jours/7, prestations de soins (LAMal) et d'aide aux activités de la vie quotidienne, collaboration avec les partenaires favorisant le maintien à domicile. Demande de prestations et d'informations: passage M.-de-Meuron 6, Neuchâtel, tél. 032 886 85 00, jours ouvrables de 7h30 à 12h et 13h30 à 17h30.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le N° 144.

Les services religieux

Paroisse réformée évangélique

Cultes du dimanche 3 juillet

Collégiale: di à 10h, culte avec sainte cène.

Temple du Bas: di à 10h15, culte avec sainte cène, préparé avec les Arméniennes. Eglise ouverte du lundi au vendredi de 16 à 18h, samedi de 11 à 13h (présence et exposition).

Portalès: di à 10h, culte ou messe.

Deutschsprachige reformierte Kirchgemeinde: kein Gottesdienst.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 17h, messe en portugais. Di à 10h et 18h, messes.

Serrières, église Saint-Marc: sa à 17h30, messe.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: di à 10h30, messe.

La Coudre, chapelle Saint-Norbert: sa à 18h messe. Di à 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence: sa à 16h, messe en croate.

Hôpital Pourtalès, chapelle 6^e étage: di à 10h, célébration dominicale (aumônerie protestante 1^{er} et 3^e di) et catholique (2^e et 4^e di).

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emerde-Vattel): di à 9h45, messe à La Chaux-de-Fonds.



Impressum

Editeur:
Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:
Rémy Voirol, chancelier

Rédaction:
Patrice Neuenschwander, journaliste
Aline Botteron, journaliste
Anne Kybourg, journaliste stagiaire

Illustration:
Stefano Iori, photographe

Secrétariat:
Eliane Petermann, secrétaire de rédaction

Contact:
• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:
www.neuchatelville.ch

Mise en page:
Cathy Ecabert

Impression:
Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage:
22'000 exemplaires



L'instantané de Stefano Iori...



... Le repos de Carmen



25.-
en souscription jusqu'au 31 juillet 2011

*Textes et dessins de Dadou Gête,
artiste peintre dans le Jura neuchâtois
Recettes de cuisine de restaurateurs régionaux*

Croque-Rivages

Dadou Gête revient pour la troisième fois aux Editions Messeiller pour titiller nos papilles ! Après nous avoir fait découvrir les délices de la cuisine provençale et quelques bonnes tables du Pays neuchâtois, elle nous offre une promenade gourmande autour du lac de Neuchâtel. De la rive nord à la rive sud, elle décrit des sites pleins de charme qu'elle illustre délicatement à la plume ou à l'aquarelle. Vous sont offertes sept recettes originales de restaurateurs rencontrés lors de ces balades. L'occasion de déguster les bords du lac tant avec les yeux qu'avec le palais.

Ouvrage de 36 pages intérieures au format 24 x 21 cm, impression en quadrichromie sur papier Conqueror chamois 160 gm², couverture imprimée en quadrichromie sur papier Conqueror chamois 250 gm², reliure Wiro.



Bulletin de commande

à envoyer aux Editions H. Messeiller SA, case postale 95, 2006 Neuchâtel, edition@messeiller.ch

..... ex. de l'ouvrage **«Croque-Rivages»** de Dadou Gête au prix de **Fr. 27.-**
(souscription à CHF 25.- jusqu'au 31.7.2011)

(TVA 2,5% incl.), frais de port et d'emballage en sus.

Nom: _____

Prénom: _____

Rue et N°: _____

NP et localité: _____

Téléphone: _____

E-mail: _____

Date: _____ Signature _____



Thomas Facchinetti accède à la présidence du Conseil général

Négociier le vivre ensemble

Le socialiste Thomas Facchinetti, 50 ans, est devenu lundi soir premier citoyen de la Ville de Neuchâtel. Dès la rentrée du 12 septembre, il orchestre les débats du Conseil général du haut du perchoir. Le nouveau président du législatif se réjouit de prendre part à cette expérience qui durera un an. Portrait.

«Mes parents se sont connus à Neuchâtel», sourit Thomas Facchinetti. Le Neuchâtelois est né en Allemagne au bord du lac de Constance. Durant ses premières années, l'allemand fût sa langue maternelle. Sa mère, Allemande et son père d'origine italienne, se parlaient en français pour se comprendre. «J'ai suivi toute ma scolarité à Neuchâtel ainsi qu'une grande partie de mes études», précise Thomas Facchinetti.

Une première suisse

Au terme de ses études, Thomas Facchinetti a travaillé dans le domaine de l'animation pour les jeunes. En 1988, il fonde Job Service avec son ami Michel Roulin dans le but de faciliter l'intégration professionnelle des jeunes. «Thomas a toujours été à l'écoute des jeunes», confie Michel Roulin. Et d'ajouter: «A cette époque, nous avions envie de répondre aux besoins de jeunes qui ne trouvaient pas de solution». En 1990, Thomas Facchinetti devient délégué aux étrangers du Canton de Neuchâtel: une première en Suisse!



«J'avais carte blanche pour développer des actions concrètes en faveur de l'intégration des migrants», se souvient-il.

Peu après son entrée en fonction, Thomas Facchinetti a pris part à une rencontre avec les responsables d'associations albanaises de la région. «A l'époque, les médias suisses-allemands donnaient une image négative de certaines communautés étrangères», explique le délégué aux étrangers. Les



Catherine Loetscher-Schneider cède la présidence du Conseil général à Thomas Facchinetti.

responsables se plaignaient de ne pas trouver de travail. Ils se sentaient discriminés par la société suisse. «Pierre Dubois, ancien conseiller d'Etat, leur avait répondu que les étrangers ne pouvaient pas avoir plus, mais pas moins de droits que les autres citoyens», indique Thomas Facchinetti, enthousiaste.

Solutions en faveur des étrangers

Au fil des ans, le délégué des étrangers et chef du Service cantonal de la cohésion multiculturelle a rencontré une série d'associations de migrants. «Je suis toujours frappé par l'intelligence dont les gens font preuve pour déployer des solutions d'intégration», souligne Thomas Facchinetti. Il garde à l'esprit un exemple en particulier: un projet mis sur pied par une association de Somaliens. Les parents souhaitaient que leurs enfants apprennent le somali pour ne pas perdre leurs racines. De l'autre côté, les femmes, mères de nombreux enfants, n'avaient pas la possibilité d'apprendre le français. L'association a mis en place des cours de langue les mercredis après-midi. Pendant que les enfants étudiaient le somali, leurs mères apprenaient le français. «Thomas Facchinetti est proche des gens, il garde toujours un contact avec eux: c'est un homme de terrain», assure Sabrina Rinaldo Adam, collaboratrice spécialisée en migration du

Service cantonal de la cohésion multiculturelle.

Une autre rencontre a marqué Thomas Facchinetti. «Un jour, j'ai reçu l'appel d'André Brandt, avocat et notaire à La Chaux-de-Fonds», se rappelle-t-il, sourire aux lèvres. «Il nous faut une loi m'avait-il lancé». L'avocat a rédigé, en collaboration avec le délégué aux étrangers, la première loi d'intégration des migrants au coin d'une table. Adoptée en 1996 par le Grand Conseil, elle a fait école à travers le pays. A l'époque, il n'existait que des préposés à l'intégration. Depuis, la plupart des cantons suisses sont dotés de services pour l'intégration des étrangers. «Pierre Dubois et André Brandt ont eu une grande influence dans ce domaine», constate Thomas Facchinetti, d'un ton admiratif.

Intérêt pour la politique

«Organiser les sociétés humaines constitue le sens noble et premier de la politique», lance Thomas Facchinetti. Dans son travail, il s'attelle à négocier le vivre ensemble. «Il existe de nombreux liens entre mon métier et la politique, qui tous deux touchent à la coexistence des populations et à leur équilibre», précise-t-il. Il a décidé de s'inscrire sur la liste socialiste pour participer à de grands débats de société. A cette époque, la politique locale le laissait plutôt sceptique. En 1997, il devient membre du Conseil général de la Ville de Neuchâtel pour le groupe socialiste. «Ce qui se passe au législatif me passionne de plus en plus», confie-t-il.

Et d'ajouter: «Je me pose des questions qui ne m'auraient jamais traversées l'esprit. Par exemple, comment se fait-il qu'on ait de l'eau?».

En octobre 2007, Thomas Facchinetti dépose sa candidature aux élections fédérales. «J'ai eu la chance de les vivre depuis l'intérieur», explique le candidat malheureux qui ne ressent pas l'envie de réitérer une nouvelle fois l'expérience. Il considère la politique comme une distraction. «J'ai du plaisir à participer aux débats du Conseil général, cela me change les idées», raconte-t-il. Et les élections communales de 2012? Il est trop tôt pour en parler à son goût. Il n'a pas non plus tranché la question d'une éventuelle candidature à l'exécutif de la Ville. «Je n'envisage pas la politique comme une carrière professionnelle», assure-t-il.

Président du législatif pour un an

Lors des élections communales de 2008, Thomas Facchinetti obtient le meilleur score du Conseil général. «Le groupe socialiste souhaitait que je puisse un jour accéder à la présidence du législatif», indique l'homme poli-



tique. «Lorsqu'il a une idée, il essaye toujours de nous convaincre à sa cause», sourit Laura Zwygart de Falco, membre du Conseil général, à propos du président du groupe socialiste. Thomas Facchinetti devra renoncer à cette fonction pour présider le Bureau du Conseil général. En tant que président du législatif, il ne pourra plus prendre part au contenu des débats. «Je m'efface avec mes idées au profit de l'ensemble», précise Thomas Facchinetti. Il s'est renseigné auprès d'anciens présidents du Conseil général: «Tous m'ont dit que ça prenait du temps, mais aucun d'entre eux ne regrette cette expérience.»

Anne Kybourg